



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: PHOSFINON S

Code du produit: 01287

Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: BERNARDO QUIMICA S/A.

Adresse: Rod Pe Manoel da Nobrega, km 281 - Gleba 37, Samarita.1346300300.SAO-VICENTE.BRESIL.

Téléphone: +55 - 13 - 355651212. Fax: +55- 13 - 34061412.

<http://www.bequisa.com.br>

Distribué par:

UNIPEX Solutions France

100, 101 Terrasse Boieldieu - La Défense 8

92042 Paris La Défense

Téléphone : +33 (0)1 47 32 81 30. Fax : +33 (0)1 41 96 22 00

Email : fds@unipexsolutions.fr

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme: INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

Utilisation de la substance/préparation :

Préparation insecticide et fongicide (traitement des denrées entreposées)

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Risque d'effets létaux aigus très toxiques avec des symptômes de forte intoxication par inhalation et ingestion.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Classement de la Préparation :



Très toxique

R 50

R 26/28

R 15/29

R 32



Dangereux pour l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique par inhalation et par ingestion.

Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables.

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Autres données :

La préparation est classée comme produit dangereux selon les directives 91/155 et 93/112/CE.

Concentration/TLV[phosphure d'hydrogène // CAS n° : 7803-51-2] = 0.1 ppm ou 0.15 mg/m3

Seuil d'odeur du phosphure d'hydrogène : de 0.02 jusqu'à 3 ppm selon la sensibilité.

Seuil d'odeur de l'ammoniac[CAS n° : 7664-41-7] : 50 ppm, 35 mg/m3

Seuil d'odeur du dioxyde de carbone [CAS n° : 124-38-9] : 5000 ppm, 9000 mg/m3

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3 : voir paragraphe 16.

INDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R:	%
015-004-00-8	20859-73-8	244-088-0	PHOSPHURE D'ALUMINIUM	T+ N F	T+; R28 N; R50 R15/29 R32	57.00 %

	1111-78-0	214-185-2	CARBAMATE D'AMMONIUM	Xn	Xn;R22	16.00	%
--	-----------	-----------	----------------------	----	--------	-------	---

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation :

En cas de maux de tête, vertige, sensation de constriction, respiration difficile et nausée, quitter la zone de danger et rechercher de l'air frais.

En cas de troubles : Consulter un médecin

Inhaler de la dexaméthasone (Auxiloson®) en aérosol.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Eliminer les restes de préparation avec un tissu sans mousse de cellulose.

Rincer avec de l'eau en abondance et appliquer des gouttes seulement après que plus aucun résidu ne soit visible.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Eliminer tous les résidus avec une brosse.

Seulement après, utiliser de l'eau pour vous nettoyer.

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

Information pour le médecin :

Methylprednisolon (application par un médecin) et dexaméthasone en spray.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné.

Moyen d'extinction approprié :

Le produit en lui-même ne brûle pas; éteindre le feu avec du sable sec ou de la poudre et avec du CO2

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

L'eau, extincteurs contenant de l'eau, halons.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits :

En cas de formation de gaz de combustion: aérosols d'acide phosphorique caustique (pentoxyde de phosphore)

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection.

Quittez immédiatement la zone de danger.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

Respecter les règlements de manutention des produits dangereux.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter l'exposition - se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Dans tous les cas, capter les émissions à la source.

Prévoir également des appareils de protection respiratoires pour certains travaux de courte durée, à caractère exceptionnel, ou pour des interventions d'urgence.

Equipements et procédures interdits :

Eviter le contact avec l'eau, les acides et l'humidité ambiante.

Stockage :

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ED 984 et Arrêté Français du 30/06/04:

Phosphure d'hydrogène

VME [2008, INRS] = 0.1 ppm =
0.14 mg/m3

Protection respiratoire :

Porter un appareil respiratoire adapté pour le phosphure d'hydrogène(filtre B, couleur gris)

Protection des mains :

Gants

Protection de la peau :

Vêtements de protection .

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :

Etat Physique :

Solide.

Couleur :

Vert de gris

Odeur :

Ressemble à l'ail ou au carbure.

Forme

Sous l'influence de l'air ambiant,
les produits solides émanent des
gaz de phosphine.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH de la substance/préparation :

non concerné.

La mesure du pH est impossible ou sa valeur est :

non concerné.

Intervalle de Point Eclair :

non concerné.

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) :

1.8 (phosphure d'hydrogène)

Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) :

NA

Pression de vapeur :

non concerné.

Densité :

non précisé.

Hydrosolubilité :

Insoluble.

Autres informations:

Point de fusion

>1350°C (Phosphure d'aluminium)

Inflammabilité

Très inflammable, au contact de
l'eau un gaz très inflammable est
émané.

Température d'auto-inflammation

Contient des additifs inhibiteurs
d'ignition.

Propriété relative au feu

Le produit de lui même ne brûle
pas.

Pression de vapeur

245 mbar à 30 °C (phosphure
d'hydrogène)

Solubilité dans l'eau

Pas applicable en fonction de la
décomposition du produit au
contact de l'eau.

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Cette préparation réagit avec des acides en dégageant des gaz très toxiques en quantités dangereuses.

Conditions à éviter :

Eviter le contact avec l'eau, les acides et l'humidité ambiante.

Stabilisateurs disponibles :

oui

Changement de condition d l'agrégation :

Influence sur la sécurité :
développement incontrôlé du
phosphure d'hydrogène pouvant
causer des incendies.

Matières à éviter :

- Eau et les acides font que le phosphure d'aluminium réagit de façon violente en se transformant en phosphure d'hydrogène qui est très inflammable.

Produits de décomposition dangereux :

Phosphure d'hydrogène, pentoxyde phosphorique, acide phosphorique.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Classification sur la base des propriétés toxicologiques:

Toxicité aiguë DL50 par voie oral, rat:	DL50 <= 25 mg/kg	8.70 mg/kg
Toxicité aiguë CL50 par inhalation, rat, pour les gaz et les vapeurs:	CL50 <= 0.5 mg/l/4heures	0.01 mg/l/4h

Autres données :

L'inhalation et l'ingestion en grandes quantités peuvent mener à un empoisonnement très sérieux.

Très dangereux après 1/2 à 1 heures, on trouve déjà 400-600 mg/m³ = 290- 430 ppm

IDHL(immédiatement dangereux pour la vie et la santé) = 282 mg/m³=200 ppm (US EPA,1985)

Toxicité chronique

Aucun effet connu

Toxicité aiguë -inhalation

CL50, rat, inhalateur
(4hrs)/phosphure d'aluminium =
11 ppm = 0.015 mg/l

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Écotoxicité :

Très toxique pour les organismes aquatiques.

La Phosphine se décompose dans l'atmosphère en 5 - 28 heures, CE50(Daphnie magna ,24hrs) = 0.2 mg/l

Classification sur la base des effets sur l'environnement:

CL50 (Poissons 96h) / Trutta iridea:	CL50 <= 1 mg/l	0.01 mg/l
CE50 (Daphnies 48h) / Daphnia magna:	CE50 <= 1 mg/l	0.20 mg/l

Autres effets nocifs:

Toxicité aqueuse :

CL50(truite arc-en ciel), 96 hrs =
9.7 x 10⁻³ppm

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets:

Le matériel dégazé doit être mis au rebus en conformité avec les règlements en vigueur.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

Les emballages vides ne doivent pas être réutilisés.

Éliminer selon les réglementations locales et nationales

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2009 - IMDG 2008 - OACI/IATA 2009).

Classification:



Polluant pour l'environnement aquatique:



UN1397=PHOSPHURE D'ALUMINIUM

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel
	4.3	WT2	I	4.3+6.1	-	LQ0	507	E0	1	E

IMDG	Classe	2°Etq	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ
	4.3	6.1	I	0	F-G,S-N	-	E0

IATA	Classe	2°Etq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	EQ
	4.3	6.1	I	Forbidden	Forbidden	412	15 kg	-	-
	4.3	6.1	I	-	-	-	-	-	-

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été prise en compte la directive 2008/58/CE portant 30ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

A aussi été prise en compte la directive 2009/2/CE portant 31ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

A aussi été pris en compte le Règlement (CE) no 1272/2008.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Classement de la Préparation :



Très toxique



Dangereux pour l'environnement

Contient du :

244-088-0
214-185-2

PHOSPHURE D'ALUMINIUM
CARBAMATE D'AMMONIUM

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

R 50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 26/28	Très toxique par inhalation et par ingestion.
R 15/29	Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables.
R 32	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
S 28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
S 36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S 43	En cas d'incendie, utiliser ... (moyens d'extinction à préciser par le fabricant. Si l'eau augmente les risques, ajouter: "Ne jamais utiliser d'eau").
S 45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S 61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
S 30	Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.
S 7/8	Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
S 13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S 20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S 22	Ne pas respirer les poussières.
S 1/2	Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

16 - AUTRES DONNÉES

Ces informations sont basées sur la connaissance du produit à la date du 2/06/2009.

Elles sont fournies sans garantie, express ou implicite, autre que la garantie qu'elles reflètent toute la connaissance de la société BERNARDO QUIMICA S/A. Elles ne se rapportent qu'au produit spécifique désigné dans ce document, et non à l'emploi en association avec un quelconque autre produit ou dans quelconque processus. BERNARDO QUIMICA S/A n'assume aucune responsabilité légale concernant l'utilisation de ces informations ou les actions entreprises sur leur foi.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3:

R 15/29	Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques et extrêmement inflammables.
R 22	Nocif en cas d'ingestion.
R 28	Très toxique en cas d'ingestion.
R 32	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 50	Très toxique pour les organismes aquatiques.